

TRAVAILLER ENSEMBLE pour initier le changement!



STÉPHANIE ALLARD
ÉCOgestion-solutions

Il est important de travailler ensemble afin de mener de front cette bataille contre les changements climatiques. En effet, le regard de chacune des parties prenantes impliquées permet d'apporter un éclairage plus complet de la problématique et, par conséquent, de déployer une attaque stratégique. Cet article tente de mettre en valeur des projets inspirants d'adaptation aux changements climatiques prônant cette approche.

En développement durable, on répète sans cesse qu'il est nécessaire d'avoir une vision globale tout en posant des actions locales. Avec raison! Et les changements climatiques n'y échappent pas.

Le coût des changements climatiques

Les changements climatiques représentent une **menace importante pour la société** et les coûts directs qu'engendrent les événements extrêmes sont sérieux. Malgré l'envergure de ces montants, ceux-ci ne représentent que la pointe de l'iceberg, car plusieurs impacts, tels que ceux sur la santé mentale, sont difficilement quantifiables. Sans parler du coût de l'inaction.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN QUELQUES CHIFFRES

| | |
|-----------------|---|
| 1,3 G\$ | C'est le coût du programme fédéral « Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) » pour les 3 dernières années. Ce programme aide les provinces lorsque les coûts afférents aux catastrophes naturelles dépassent les montants prévus. |
| 360 M\$ | C'est le coût des inondations de 2017 pour le gouvernement du Québec seulement. |
| 17,3 M\$ | C'est le coût des dépenses en biens et services de la Ville de Montréal seulement, lors des inondations de 2019 , dont la durée et l'ampleur étaient plus importantes que celles de 2017. |

Des études s'intéressent aux avantages nets de certaines solutions d'adaptation et celle publiée par la *Global Commission on adaptation* en 2019 suggère d'investir en priorité dans les systèmes d'alerte précoce et les infrastructures résilientes au climat. Une opportunité qui est plus que pertinente dans le contexte d'une relance verte.

Les besoins des municipalités

Dans le secteur des changements climatiques, la municipalité locale devient un palier d'intervention clé pour mener une telle bataille, mais souvent, elle ne possède pas les pouvoirs ou les ressources nécessaires, qu'elles soient humaines ou financières.

Au Québec, bien que certaines municipalités adoptent des mesures de prévention et d'intervention à la pièce¹, seulement six villes, un conseil tribal et quatre communautés innues avaient un plan d'adaptation aux changements climatiques au début de 2020.

Afin de mieux définir les besoins des municipalités, différentes organisations ont mené des études^{1,2,3} :

- Nécessité d'avoir des lois, des politiques et un cadre réglementaire précisant les responsabilités des municipalités;
- Besoin d'exemples concrets d'initiatives d'adaptation s'étant déroulées au Québec ou dans un contexte climatique similaire;
- Besoin d'analyses coûts-avantages pour éclairer le processus décisionnel;

- Besoin d'accompagnement autant pour la sensibilisation que pour les aspects plus techniques;
- Besoin d'outils de communication, de sensibilisation, d'information.

Voici quelques exemples de projets inspirants dans lesquels certaines municipalités ont été impliquées.

Stratégies économiques pour l'atténuation des inondations

Certains extraits de ce texte ont été tirés intégralement du *Plan d'action 2020-2030 pour l'avenir du Saint-Laurent*.

Le Collaboratif Grands Lacs-Saint-Laurent⁴, initié par cinq organisations canadiennes, s'est penché sur l'avenir de ce grand écosystème. Le mandat consistait à proposer un plan d'action au gouvernement fédéral afin de répondre aux problèmes émergents et récurrents qui le menacent.

160 experts proposent 30 grandes recommandations

Environ 160 experts de l'Ontario et du Québec provenant de différents secteurs (scientifiques, entreprises privées, municipal, Premières Nations) ont été directement impliqués dans ce processus réflexif de 18 mois. Ils ont partagé leurs connaissances respectives et ont rêvé à un écosystème accessible et en santé pour les générations futures. La tenue de divers événements publics ont permis d'impliquer environ 400 personnes supplémentaires, ce qui démontre l'importance de la démarche.

Cette démarche a mené au plan d'action 2020-2030 pour protéger les Grands Lacs et le Saint-Laurent qui propose 30 recommandations basées sur les meilleures pratiques à l'international, dont 12 sont spécifiques au Saint-Laurent.



Les participants du Sommet Saint-Laurent

Du côté Saint-Laurent, la table « changements climatiques », codirigée par Marie-Claude Bellemare, avocate associée chez Davies Ward Phillips & Vineberg, et Ursule Boyer-Villemare, gestionnaire de projets en réduction des risques, adaptation et climat chez Ouranos, regroupait plus de 20 membres. Voici quelques-unes de leurs recommandations :

RECOMMANDATION

Que les gouvernements du Canada et du Québec élaborent un **programme de paiement des services écosystémiques (2022)** pour les propriétaires fonciers en échange de la mise en place de mesures offrant des services écosystémiques, notamment l'atténuation des inondations.

Cette recommandation s'inspire du programme de protection à la source de la ville de New York, qui met de l'avant une approche économique de l'environnement préventive plutôt que réactive. L'objectif est d'agir directement à la source du problème en finançant, par exemple, la mise à niveau des installations septiques ou de meilleures pratiques agricoles à l'extérieur du territoire de la ville de New York afin d'assurer une meilleure qualité de l'eau brute pour sa prise d'eau.

Pour l'atténuation des inondations, les infrastructures vertes peuvent offrir de nombreux services écosystémiques et certains projets intéressants se sont déployés au Québec, notamment :

- La mise en place de jardins de pluie pour la protection du saumon (MRC de La Matapédia)
- L'aménagement durable de la rue Saint-Maurice (Trois-Rivières)

RECOMMANDATION

Que les gouvernements du Canada et du Québec, en collaboration avec les gouvernements régionaux et locaux et les Premières Nations, **appuient l'intégration de solutions vertes et naturelles dans l'aménagement du territoire et la gestion des infrastructures**, notamment en élaborant un plan de mise en œuvre d'acquisition de terres (2023) dans les zones à faible développement.

L'identification de zones propices à l'acquisition passe par la délimitation de l'espace de liberté du cours d'eau (espace de mobilité et d'inondabilité). Au Québec, l'exercice a été fait pour quelques rivières, dont la Mitis, la Neigette et la Coaticook. Par contre, **divers freins à la mise en œuvre de ces espaces de liberté ont été identifiés**, notamment la difficulté d'accès à des programmes et incitatifs pour compenser la limitation ou la perte des usages des terres situées dans cet espace.

À la suite d'identification de secteurs clés, la réalisation d'une étude globale des coûts/bénéfices (coûts d'acquisition/relocalisation versus coûts sociétaux) a été recommandée. Cette étude pourrait inclure la possibilité de déployer un **programme de compensation préventive** et, lors de l'occurrence d'un évènement extrême, un **programme d'indemnisation finale** pour les résidences situées dans les zones identifiées pour l'atténuation des inondations.

Revoir ensemble la façon de concevoir la voirie locale

La façon dont on développe le territoire exacerbe les effets causés par les changements climatiques. Par exemple, l'imperméabilisation des sols augmente la quantité d'eau ruisselant lors d'épisodes de pluie et, par conséquent, augmente la vitesse à laquelle cette eau se retrouve au cours d'eau, causant des problèmes d'inondation, d'érosion et de détérioration de la qualité de l'eau.

Un projet, initié par ÉCOgestion-solutions et porté par le CERIU (Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines) et le MELCC (ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques) est en cours. L'objectif est de produire un guide de conception de la voirie locale en misant sur une démarche de cocréation. Des experts en ingénierie, travaux publics, sécurité incendie, sécurité publique, architecture du paysage et urbanisme combineront leur savoir-faire dans cette démarche novatrice visant à proposer des solutions concrètes d'adaptation aux changements climatiques. Le guide devrait sortir en 2021.

Seul, nous allons vite, mais ensemble, nous irons plus loin.

En travaillant ensemble et en intégrant les différentes parties prenantes concernées tôt dans une démarche permet une meilleure appropriation du projet par les acteurs impliqués. À cet effet, je vous invite à lire *Age of Union : Igniting the Changemaker* de Dax Dasilva, qui m'a grandement inspirée de par sa capacité à mettre en valeur l'importance de l'*empowerment* des communautés pour livrer certaines batailles environnementales.



Je m'implique pour le Saint-Laurent parce que...

Il y a une urgence d'agir afin de se préparer du mieux possible à cet avenir incertain. Et vous, quel est l'enjeu prioritaire dans votre municipalité?

¹ Sondage mené en 2016 par l'Observatoire québécois de l'adaptation aux changements auprès de 84 des 181 municipalités québécoises de 5 000 habitants et plus.

² Entretiens réalisés en 2018 par OURANOS auprès de 24 acteurs municipaux et régionaux et d'intervenants de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

³ Ateliers, réunions et sondage mené en 2017 dans le cadre d'un projet de recherche mené par le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR auprès de 357 participants de diverses organisations provenant de 17 MRC côtières de l'Est du Québec.

⁴ Pour en savoir plus sur ce projet : <https://westbrookpa.com/fr/collaboratif-gsl/>

FM Formules Municipales
DEPUIS 1886
Une division de Miromedia

450 676-5476 ou 1 888 544-1717
www.formulesmunicipales.ca